

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## Education. Financement du privé La FSU dénonce des choix de subventions

2-3 minutes

---

### La FSU dénonce des choix de subventions

Dans un contexte marqué par les appels répétés à la réduction des dépenses publiques, la FSU Normandie s'élève contre ce qu'elle considère comme une contradiction majeure dans les politiques éducatives. « Ceux qui font la chasse aux dépenses publiques sont les premières à voter le financement de travaux pour l'enseignement privé sans sourciller et sans se poser la question de la nécessité ou non de ces travaux, voire de leur destination », écrivent Martine Quesnel et Jérôme Dutron, co-secrétaires départementaux du syndicat FSU.

#### Servir le public d'abord pour que le privé profite

La question a été remise sur la table lors du dernier Conseil académique de l'Éducation nationale restreint consacré à l'enseignement privé sous contrat. Selon la FSU, les collectivités territoriales continuent d'accorder des subventions importantes à des établissements privés, au-delà même des obligations légales prévues par la loi Falloux. Cette dernière impose en effet aux collectivités de participer aux frais de fonctionnement des établissements privés sous contrat dans certaines limites.

« Ces subventions octroyées aux collèges privés par les conseils départementaux de la [Normandie](#), et particulièrement ceux de la [Seine-Maritime](#) et de l'[Orne](#), peuvent aussi servir à équiper les collèges de casiers, de bureaux pour recevoir les parents d'élèves, de mobilier pour le foyer, de city-stade, de gymnases qui parfois peuvent ensuite être loués en dehors des semaines scolaires et ainsi rapporter de l'argent à l'enseignement privé sous contrat grâce à des subventions d'argent public à la base », indique la FSU.

Le syndicat rappelle son exigence de l'utilisation de l'argent public pour l'école publique, républicaine et laïque. Au-delà de la question budgétaire, l'organisation syndicale souligne une différence fondamentale entre enseignement public et enseignement privé. « Seule l'école publique accueille tous les élèves, quelles que soient leur origine ou leurs difficultés », indique la FSU.